



Demande à l'employeur mes évaluations de PRIMES D'OBJECTIFS

Par **Alexandralambda**, le **05/01/2014** à **22:18**

Bonjour.

Avant tout, merci aux personnes qui potentiellement, prendraient le temps de me venir en aide.

Si je sollicite, l'employeur a-t-il l'obligation de me faire parvenir mes grilles d'évaluation de primes d'objectifs ou au contraire a-t-il le droit de ne pas me les faire parvenir ?
Mon contrat de travail a été rompu en décembre, et je souhaite vérifier que les objectifs des primes n'étaient pas atteints car certaines choses me paraissent étonnantes.

J'ai également demandé que l'on me fasse parvenir mon récapitulatif de pointage, mais de la même façon ils ne me l'ont pas transmis.

Merci beaucoup d'avance.

Par **P.M.**, le **06/01/2014** à **13:42**

Bonjour,

En tout cas l'employeur doit fournir tous les éléments permettant la vérification de la paie...